guide du _____

CYCLISTE AUDOMAROIS









Le retour des beaux jours marque pour beaucoup d'entre nous l'envie de reprendre notre vélo pour nos déplacements du quotidien ou de jolies balades en famille ou entre amis.

Depuis plusieurs années, la ville de Saint-Omer, encourage fortement la pratique de la petite reine avec de nombreux aménagements permettant de proposer partout en ville des déplacements plus sûrs et agréables, en développant l'offre de stationnement au plus près des besoins et en soutenant les Audomaroises et les Audomarois dans l'acquisition d'un vélo et des équipements de confort et de sécurité qui y sont associés.

Une démarche que nous menons en concertation étroite avec l'ensemble de nos partenaires et les représentants d'usagers.

Cette réédition du guide du cycliste audomarois vous apportera de précieux conseils, des informations concrètes et des adresses utiles pour la pratique du vélo dans notre ville. Il vous invitera également à emprunter les nombreuses balades permettant de découvrir les trésors du patrimoine naturel et bâti de notre territoire.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et d'agréables déplacements à vélo dans notre belle ville cyclable.



François DECOSTERMaire de Saint-Omer







ZONE DE RENCONTRE

Une zone de rencontre est un ensemble de voies en agglomération où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Les passages piétons ne sont donc plus nécessaires. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception. Le but de cet espace est de favoriser la vie locale en permettant une appropriation de l'espace public par les usagers.





ZONE 30

La zone 30 limite la vitesse des véhicules motorisés et permet d'ouvrir la circulation à double sens pour les cyclistes, quand la rue est en sens unique pour les véhicules (sauf exception). De nouveaux panneaux de signalisation et de la signalétique au sol sont mis en place pour faciliter le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs.





EUROVELO 5

Inaugurée en juin 2023, l'EuroVélo 5, connue sous le nom de «Véloroute voie Romea francigena», traverse notre région et s'étend sur 3 900 km. Elle relie Canterbury en Angleterre à Brindisi en Italie en traversant 7 pays européens.

Les travaux d'aménagement de la section Arques - Saint-Omer, le long du canal et jusqu'à l'écluse Saint-Bertin, ont commencé à la fin de l'année 2O21 sous la direction du département du Pas-de-Calais avec des financements de l'Europe et de la Région Hauts-de-France. La Ville de Saint-Omer était chargée d'aménager la portion allant de l'écluse Saint-Bertin à la Maison du Marais.



SAS VÉLO

Un SAS vélo est un espace aménagé spécialement pour les cyclistes dans un carrefour à feux. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne d'effet de feu pointillée devant laquelle doivent s'arrêter les voitures. Il s'agit d'un aménagement cyclable à part entière. Les avantages pour les cyclistes : être mieux visibles, faciliter et sécuriser le redémarrage au feu, notamment pour tourner à gauche.

A Saint-Omer, les cyclistes profitent des SAS vélo sur le boulevard Vauban et rue de Longueville.





CHAUCIDOU

Une chaussée pour les circulations douces (chaucidou) est une chaussée étroite, sans ligne centrale. Elle comporte deux lignes de rives sur les côtés. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale à double sens et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée « rive ». La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement. ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes. On peut retrouver cet aménagement Boulevard de Strasbourg, rue Saint-Martin et route de Clairmarais.





DOUBLE SENS CYCLABLE

Un double sens cyclable est une rue à double sens. dont un sens est strictement réservé aux vélos. Ses avantages : résoudre les difficultés de croisement entre les cyclistes et les automobilistes, sécuriser la circulation des cyclistes et faciliter les itinéraires des cyclistes en leur évitant des détours sur leur trajet et des axes parfois plus circulés. Dans notre ville, 4000 mètres de voies sont en double sens cyclables et d'ici la fin de l'année viendront s'ajouter plus de 2000 mètres de voies supplémentaires.











UNE SIGNALÉTIQUE **DIRECTIONNELLE**

Un marquage au sol représentant la Cathédrale, la gare, le centre-ville, le complexe sportif, la Maison du marais... a été mis en place pour faciliter les déplacements des cyclistes. Cette signalétique directionnelle leur permet de repérer l'itinéraire sur lequel ils se trouvent et les différentes directions qui s'offrent à eux pour poursuivre leur cheminement.



Sous forme de lignes, 4 grands axes sont représentés :

- L1: Maison du Marais, jardin public, université
- L2 : Cathédrale, bibliothèque, Sceneo
- L3 : Centre-ville, la Station, forêt de Clairmarais
- L4: La Station, Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin, plaine des sports de Gaulle











SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE



LES ABRIS VÉLOS

DEUX ABRIS VÉLOS EN CENTRE-VILLE SÉCURISÉS ET ACCESSIBLES





Accès simple et rapide!





1. Se rendre sur le site

www.ville-saint-omer.fr rubrique «Mobilité» ou scanner le QR code ci-dessus



2. Choisir l'abri, la date, la durée de stationnement



3. Réceptionner le code d'accès sur votre smartphone



4. Utiliser le code pour déverrouiller le digicode

Le droit d'accès est valable toute la durée du stationnement sélectionné









1. Choisir un bon cadenas

- → Le meilleur : le cadenas en U
- → Un bon cadenas coûte minimum 30€
- À éviter absolument : câble, chaîne, cadenas à billes

2. Bien attacher son vélo

- → Cadre et roue avant si possible attachés à un point fixe
- → Serrure de cadenas vers le bas

3. Toujours cadenasser son vélo

→ Même pour 2 minutes et dans un espace fermé

4. Faire marquer son vélo avec le système Bicycode®

- → Plus d'infos sur www.bicycode.org
- → Faites marquer votre vélo à Saint-Omer : contactez l'ADAV au 06 71 57 99 26

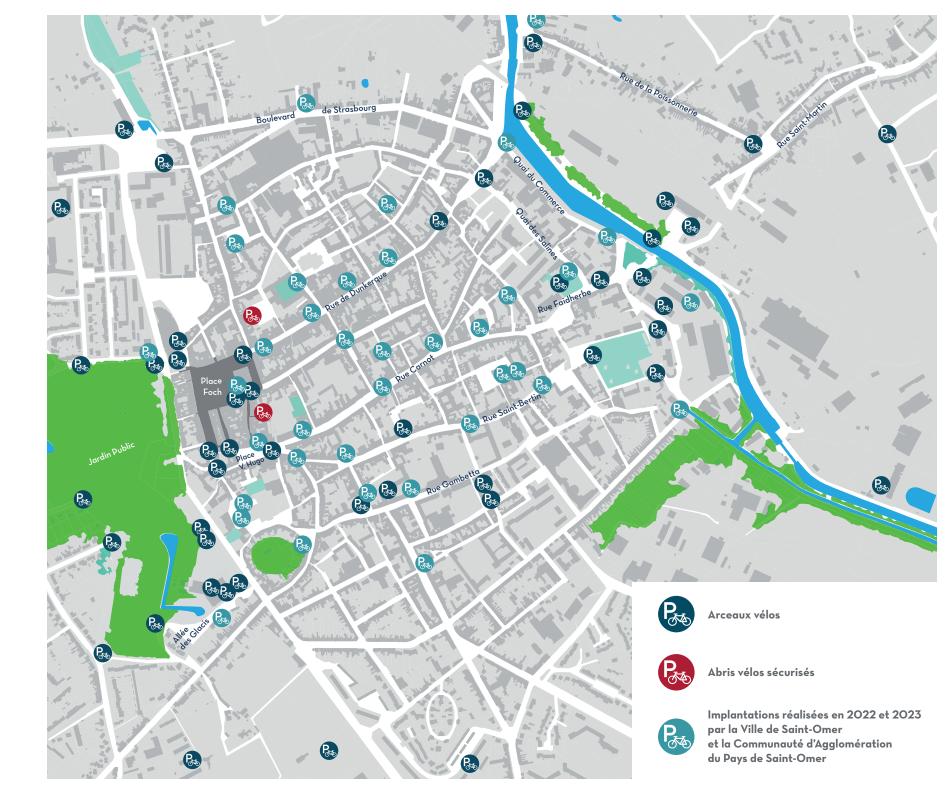








STATIONNEMENT VÉLOS: 500 PLACES DANS TOUTE





LES ADRESSES UTILES



Antenne Audomaroise de l'Association Droit Au Vélo (ADAV)

O6 71 57 99 26 - saintomer@droitauvelo.org www.droitauvelo.org | Facebook : Adav Saint-Omer

Défi Mobilité

O3 21 12 32 81 - defi.mobilite@orange.fr Facebook : DEFI Mobilité

Saint-Omer Cyclotourisme

O6 O8 84 16 58 assocyclotourisme62@orange.fr - www.assocyclo.fr

Le Vélo Club de Saint-Omer

O3 21 88 88 10 - vcso@orange.fr www.veloclubsaintomer.com Facebook : Velo Club de Saint-Omer - VCSO

Le Côte d'Opale Triathlon Saint-Omer

06 22 52 70 50

 ${\sf Facebook}: {\sf C\^ote} \; {\sf d'Opale} \; {\sf Triathlon} \; {\sf Saint-Omer}$

www.triathlonsaintomer.com











Mouvélo

Service mis en place par la CAPSO et géré par l'association Défi Mobilité. Possibilité de louer pour une longue durée des vélos de ville, cargo, à assistance électrique, tout terrrain et des trottinettes électriques. Location d'équipement vélo : siège enfant, remorque enfant et marchandise.

Adresse : La Lampisterie, place du 8 Mai 1945 à Saint-Omer O3 21 12 32 81 - defi.mobilite@orange.fr mouveo.ca-pso.fr/mouvelo

Office de tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer

Service de location de vélos à assistance électrique pour découvrir la ville, le Marais Audomarois et ses alentours. Tarifs pour 2h, 4h ou à la journée.

O3 21 98 O8 51 - contact@tourisme-saintomer.com www.tourisme-saintomer.com



La ville de Saint-Omer propose une aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique. L'achat de ces vélos doit être effectué dans une enseigne présente sur le territoire. En complément, avec son opération « Bonus vélo », vous pouvez également bénéficier d'une aide financière de l'Etat.

Retrouvez toutes les informations sur www.ville-saint-omer.fr rubrique mobilité





Antenne de l'Association Droit Au Vélo (ADAV)

Entretien et petites réparations de vélo accompagnés par des bénévoles (crevaisons, réglage des freins, éclairage, dérailleur...).

Tarif: 2 €/session ou gratuit pour les adhérents de l'ADAV. Atelier situé au 8 place du 11 Novembre, ouvert les 1e et 3e mercredis de chaque mois de 17h30 à 19h30.

06 68 44 29 35

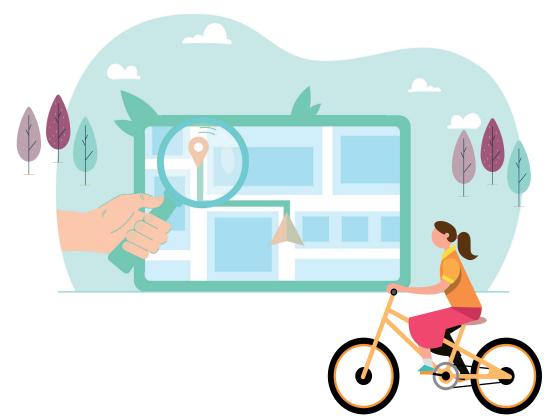
5 enseignes spécialisées dans le vélo ou les équipements sportifs

- → Audovélo à Arques 09 83 61 98 81
- → Au tour de France à Saint-Omer 03 21 98 52 97
- → Cycle Tandem à Saint-Martin lez Tatinghem O3 21 95 15 39
- → Décathlon à Longuenesse O3 21 12 28 98
- → Intersport à Longuenesse 03 21 11 54 10
- → Ekobikes à Arques 09 86 76 47 48













COMPRENDRE VOS FICHES RANDOS-VÉLO



COMMENT UTILISER OPENRUNNER?

- et inscrivez-vous
- 2 Recherchez votre parcours grâce à son identifiant (exemple : 12874847) ou en scannant le QR Code
- 3 Cliquez sur « Suivre ce parcours »
- 4 Géolocalisez-vous en cliquant sur 🚜 et roulez en suivant le tracé rouge



Chemin de l'Epinette

Rue Buchonchelle

Rue du chemin vert

Route de Wisques

Rue Joliot Curie

Allée des sports

Chemin du plateau des Bruyères

1ère à droite, avenue Clémenceau

Rue du Château de la Côte

Rue du Milou

Droite



INFOS PRATIQUES

POINT DE DÉPART ET D'ARRIVÉE :

DISTANCE : 10.59 km

DÉNIVELÉ: 85 m



DIFFICULTÉ: O O MOYEN

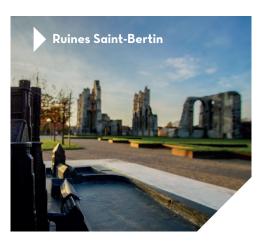
DURÉE DU PARCOURS : 1h - 1h3O

TERRAIN: ROUTE





- Moulin à Café, Place Foch
- Rue du Lion d'or
- 2º à droite, Boulevard Pierre Guillain
- Prendre le boulevard de Strasbourg
- Rue de Calais
- Rue Edouard Devaux
- Rue de Dunkerque
- 3e à droite vers la rue de Belfort
- Suivre le auai du Haut-Pont
- 1 Emprunter l'écluse du Haut-Pont
- Rue des faiseux de bateaux
- Quai du Haut-Pont
- Reprendre la rue de Belfort
- √ 3º à droite vers le quai du commerce
- Traverser le canal via la passerelle
- Longer le canal via la rue des marronniers
- P Devant la station, prendre le pont à droite
- Faire le tour de la place du 11 novembre
- Prendre la 3°, rue de la Haute Meldyck
- Rue Alfred Bouche pour admirer les Ruines Saint-Bertin
- Rue Boitot Godefroy
- Remonter la rue Saint-Bertin
- Descendre la rue du Lycée
- Rue Gambetta





- 2° à droite, place André Maginot
- Rue de la commune de Paris
- Rue de la manutention
- Rue Gambetta
- Rue des béguines
- Rue de Thérouanne
- 1 2° à gauche, rue des madeleines
- 1 Rue Louis Noël
- Avenue Charles de Gaulle
- 🕠 1ère à droite, boulevard Clémenceau
- → 3e à gauche, rue d'Arras
- Rue Gambetta
- Place Sithieu
- Tenclos Notre-Dame
- Rue Henri Dupuis
- Place Pierre Bonhomme
- A Place Foch





« RUES & RUELLES... À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-OMER »









- Rue du Lion d'or
- 🗘 2° à droite, Boulevard Pierre Guillain
- 2º à droite, Boulevard de Strasbourg
- 2º à droite, Quai du Commerce
- Tour de la place du 11 novembre, prendre le pont en face de La Station
- Allée des marronniers
- Tout droit, place du Chrest
- Tout droit, place de la Ghière
- Longer le canal, rue des Faiseurs de bateaux
- Rue du doulac
- Chemin du Baroën
- Impasse des Clarisses
- Chemin Boteman
- Rue des maraichers
- Route de Clairmarais
- Chemin du marais de Lysel
- Rue Saint-Martin
- Avenue de l'Europe







- lère à droite, avenue de Londres
- Avenue de Rome
- lère à gauche, Allée du Général Comté de Gramont
- Longer le canal
- Emprunter l'Ecluse Saint-Bertin pour traverser le canal
- Rue Adolphe Dalemagne
- Rue Alfred Bouche
- Rue Boitot Godefroy
- Rue Saint-Bertin
- Rue du Lycée
- Rue Gambetta
- Place André Maginot
- Rue de la commune de Paris
- Rue d'Arras
- Rue Gambetta
- En face, place Sithieu
- Enclos Notre-Dame
- Rue Henri Dupuis
- Place Pierre Bonhomme
- Place Foch



« BALADE EN FAMILLE ENTRE VILLE ET NATURE »







Chemin Borgnon

Route de Boulogne

Eglise Saint-Jacques

Rue du Chemin vert

Route de Bouloane

Rue Buchonchelle

Chemin de l'Epinette

Chemin des Chartreux

Route de Tatinahem

Résidence de la Mairie



Rue du rivage Boitel

Rue de la clé des champs

Route de Boulogne

Rue Buchonchelle

Cité de la Briaueterie

Chemin de l'Epinette

Route de Tatinghem

Rue des Chartreux

Δllée du Parc

Boulevard vauban

Rue Henri Dupuis

Chemin des Chartreux

Rue Denis Cordonnier

🗘 À gauche, rue Saint-Venant

Place Pierre Bonhomme

Moulin à café, place Foch

Rue des Nénuphars

← La longue borne

2e, rue du bras

Rue François Ringot

Place du 11 novembre

Pont François Ringot

Route de Clairmarais

Place Alfred Gilliers

Rue des Maraîchers

Impasse des Clarisses

Pont de la Poissonnerie

Boulevard de Strasboura

Rue Malbranca Wissoca

Le long du Grand Large

Rue Victorien Sardou

Chemin Boteman

Place de la Ghière

Rue de Belfort

Rue de la Gaieté

Rue du Bachelin

1 Rue du Marais

Rue du Nordstrom



POINT DE DÉPART ET D'ARRIVÉE :

DURÉE DU PARCOURS : 2h - 2h3O

MOULIN À CAFÉ. PLACE FOCH

DISTANCE: 1799 km

DÉNIVELÉ: 195 m

TERRAIN: ROUTE



POINT DE DÉPART ET D'ARRIVÉE :

DISTANCE: 19.2 km

DÉNIVELÉ: 106 m

DIFFICULTÉ:

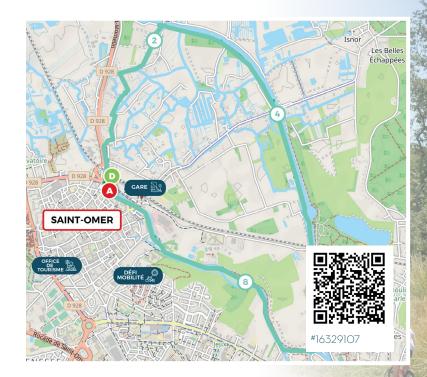
DURÉE DU PARCOURS:

TERRAIN: ROUTE



- Place du chrest
- 1 Place de la Ghière
- Rue des faiseurs de bateaux
- Rue du Doulac
- Descendre pour longer le canal
- Longer le canal
- Route de Clairmarais
- Chemin Cordier
- Au bout du chemin, faites demi-tour
- Route de Clairmarais
- Rue des Maraîchers
- Chemin Boteman
- 1 Impasse des Clarisses
- Place de la Ghière
- 1 Place du Chrest
- Passerelle, allée des marronniers





- Passerelle, allée des marronniers
- Place du Chrest
- Longer le canal et traverser la Ghière
- Impasse des clarisses
- Chemin du Baroën
- Rue du Doulac
- Au pont, prendre à gauche
- Longer le canal de Neufossé
- Rue des Alpes
- Droite, après avoir traversé le canal
- Chemin du Halage
- Tout droit, quai du commerce
- A Passerelle, allée des marronniers



INFOS PRATIQUES

POINT DE DÉPART ET D'ARRIVÉE :

PASSERELLE, ALLÉE DES MARRONNIERS

DISTANCE: 10.18 km

DÉNIVELÉ: 16 m

DIFFICULTÉ: O C FACILE

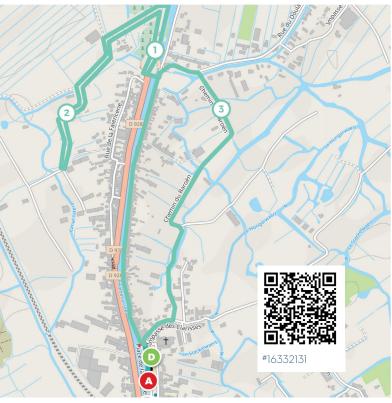
DURÉE DU PARCOURS : 45min - 1h

TERRAIN: ROUTE



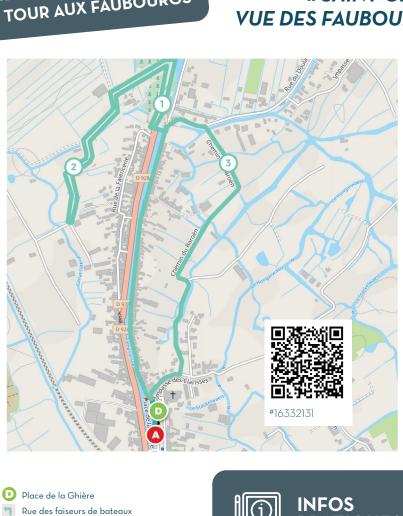
BALADE N°8 UN TOUR AUX FAUBOURGS

« SAINT-OMER... **VUE DES FAUBOURGS »**











Écluse du Haut-Pont













